

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 décembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3308)

Tombé

**AMENDEMENT**

N° CF122

présenté par

M. Coronado, M. Alauzet, Mme Sas, Mme Abeille, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi,  
M. Baupin, Mme Bonneton, M. Cavard, M. de Ruy, Mme Dufлот, M. François-Michel Lambert,  
M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili et M. Roumégas

-----

**ARTICLE 24****ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Action de la France en Europe et dans le monde	0	5 470 000
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Diplomatie culturelle et d'influence	5 470 000	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Conférence 'Paris Climat 2015'	0	0
<b>TOTAUX</b>	5 470 000	5 470 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dans le projet initial de loi de finance pour 2016, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) a vu ses subventions pour charges de service public du programme 185 diminuer pour la deuxième année consécutive. Alors qu'en France la priorité est donnée à l'éducation, les

personnels de l'AEFE se sentent délaissés et insuffisamment reconnus, cela d'autant plus que le nombre d'élèves dans le réseau ne cesse d'augmenter. Ainsi, en 2013, on totalisait 316 656 élèves alors que le budget pour 2016 est établi sur une base de 330 000 élèves.

Amputer le budget de l'agence, c'est donc la priver de ses capacités d'intervention, d'investissement, c'est affaiblir sa capacité de pilotage dans un réseau pourtant largement reconnu dans le monde.

Cependant, les discussions budgétaires du Sénat ont conduit à une augmentation du budget de l'AEFE. Le présent amendement propose de poursuivre cette augmentation pour revenir au niveau des subventions affectées en 2014, ce qui représente une augmentation de 5 470 000 euros.

Ainsi, 5 470 000 euros sont prélevés de l'action 04 du programme 105 « Action de la France en Europe et dans le monde » et attribués à l'action 05 du programme 185 « Diplomatie culturelle et d'influence ».